

Saint Brice

janvier 2019

Bulletin municipal annuel N°12



Sommaire:

édito du maire.
départs à la retraite.
fête locale
fête des écoles
ouvre la voix
dossier complet sur l'assainissement et l'eau
économie communale
travaux réalisés et prévus
état civil
Règles de bon voisinage
Accueil de la brigade de gendarmerie

Nouveaux
horaires d'ouverture de la
mairie au public.
mardi et jeudi de 8h à 12h et 14h
à 18h30.

EDITO DU MAIRE

L'année 2018 a été marquée par des événements marquants,

Le 1er juillet, notre secrétaire de mairie Catherine Delugin , a pris la retraite après 22 années de travail sur la commune de Saint Brice,

Durant toute l'année nous avons continué d'entretenir et de valoriser notre patrimoine, tout en respectant nos habitants et surtout sans augmenter la taxe communale,

L'année 2019, sera surtout marquée par la réalisation d'une 3ème tranche du réseau d'assainissement collectif, Ce qui représentera 15 branchements supplémentaires,

Nous avons une pensée émue pour Jacques Panche, conseiller municipal, décédé des suites d'une longue maladie,

Toujours à l'écoute de chacun, nous avons le souci constant d'améliorer la vie dans notre village, Il est important que chacun puisse y vivre sereinement dans un calme légitime,

Au nom de l'équipe municipale, je tenais à vous présenter nos meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour l'année 2019,

SERGE DURU, maire de la commune de Saint Brice



ECONOMIE COMMUNALE

Département de la GIRONDE

Arrondissement de LANGON

Canton de SAUVETERRE DE GUYENNE

Mairie de Saint-Brice

33540

Tél :05.56.71.54.44

saintbrice.mairie@wanadoo.fr

ECONOMIE COMMUNALE 2018

Taxe d'habitation	7.05 % inchangé depuis 2007
Taxe foncière bâtie	10.36 % inchangé depuis 2007
Taxe foncière non bâtie	33.68 % inchangé depuis 2007

Le budget 2018 s'équilibre à 192 254.37 € en fonctionnement et à 43 645 € en investissement.

Notons une nouvelle fois que le taux communal de l'ensemble des taxes n'a pas évolué en 2018.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont, par contre, légèrement inférieurs à ceux de 2017 .

DEPART DE NOTRE SECRETAIRE DE MAIRIE



Le Maire et le conseil municipal lui ont rendu hommage. "....En 1996, Catherine est arrivée sur la commune de Saint Brice.....Pendant ces 42 années de fonction, Catherine a toujours été présente, dévouée, ponctuelle, prête à rendre service aux habitants.....bonne retraite Catherine..." C'est en ces termes élogieux que M. le Maire a décrit les qualités unanimement reconnues de notre ancienne secrétaire de mairie.



La continuité des fonctions a été assurée par l'arrivée d'Ophélie Capin. Elle est aujourd'hui pleinement opérationnelle. Souhaitons lui la même carrière que Catherine.

DES DEPARTS DU SIRP

Trois agents du SIRP ont fait valoir leur droit à la retraite.

Ainsi Madame Marie-José Da Costa salariée du SIRP depuis janvier 2002 assurait à l'école de Castelviel l'entretien des locaux scolaires, la surveillance du car et la préparation et le service des repas à la cantine. Bien avant son intégration au SIRP Mme Da Costa était déjà salariée de la commune de Castelviel, c'est ainsi qu'elle cumule en fait 35 ans à l'école de cette commune.

Madame Colette Fondecave, d'abord surveillante dans le car scolaire en 1992 elle a assuré ensuite le transport jusqu'à fin 2016. Depuis 1998, elle a également tenu le poste de cantinière pour l'école de Saint Brice.

Madame Catherine Delugin, en plus de ses activités de secrétaire de mairie, était secrétaire du SIRP. Elle en coordonnait l'ensemble des actions auprès des élus, des personnels, des enseignants et des parents d'élèves.

Toutes nos félicitations à toutes les trois

FETE COMMUNALE

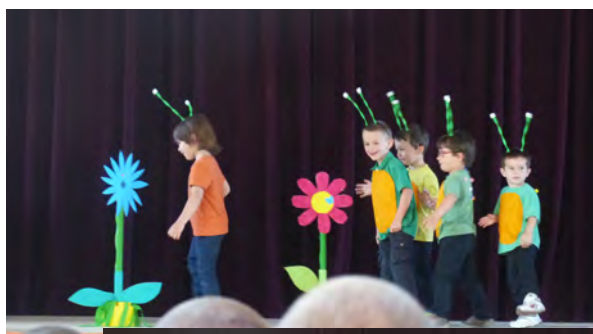


Tres belle journée, très bonne ambiance.

L'animation proposée a été très appréciée.

Il est important d'entamer dès maintenant l'organisation de notre fête 2019 qui se tiendra comme à l'accoutumé le premier dimanche de juin.

FETE DES ECOLES



Bravo aux organisateurs.
A l'évidence les enseignants,
les parents, les enfants, les élus
présents ont passé un très bon
moment.



OUVRE LA VOIX

Très grand succès de la journée "Ouvre la voix 2018". Certes le soleil était au rendez-vous, mais cela seul n'explique pas une participation bien supérieure aux années précédentes. Le concert a été apprécié.

Ceux qui ont pu assister à la conclusion de cette cuvée 2018 au château de Latresne pourront témoigner d'un succès grandissant.



Chateau de La tresne



OUVRE LA VOIX

7, 8 & 9 SEPTEMBRE 2018 16^e ÉDITION

VOIE VERTE DE L'ENTRE-DEUX-MERS FESTIVAL CYCLO-MUSICAL

PIGALLE KEPA PETIT FANTÔME
FOÉ RODOLPHE BURGER
ÉQUIPE DE FOOT LAURENT LAMARCA
LAISH BOPS TOTO & LES SAUVAGES
CHCEUR DES HOMMES DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX
HENRY CARAGUEL PAPAGENO
MODERN NATURE WOOD DOG HOUSE

ASSAINISSEMENT



2017

Extrait du RPQS 2017

TERRITOIRE

659 habitants desservis
290 abonnés



Le service d'assainissement collectif du S.I.V.O.M. d'AEP et d'Assainissement de Saint Brice regroupe les communes de : Saint Brice, Bellebat et Gornac

La population desservie, en assainissement collectif, est estimée à 659 habitants (610 habitants en 2016).



EXPLOITATION

Régie avec prestation de service
Convention : 28/10/2015
Échéance : 31/12/2020



La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



COLLECTE DES EAUX USEES

13,8 km de réseau de collecte
290 abonnés
21 abonnés/Km



Le réseau est composé de 13,8 km de collecteurs :
10,24 km de réseau gravitaire
3,56 km de réseau de refoulement



EPURATION

3 stations d'épuration
Type : lit planté de roseaux,
filtre à sable, lagunage naturel



Les eaux usées sont traitées par :
- la station d'épuration de St Brice: 500 EH,
- la station de Bellebat : 450 EH,
- la station de Gornac : 300 EH

En 2017, il n'y a pas eu d'évacuation de boues.



QUALITE DU SERVICE



Les conformités 2017, de la collecte des effluents, des équipements d'épuration et des performances des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales communiquées par la Police de l'Eau pour la STEP de Bellebat sont de 0 %. Pour la station de St Brice de 100 % et pour la station de Gornac, les données n'ont pas encore été communiquées.



PRIX

590,37 € pour 120 m³/an
4,92 €/m³ T.T.C. pour 120 m³
Taxes : 0,70 €/m³
Travaux 2017 : 680 501 €



Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Le coût d'une facture d'un abonné domestique consommant 120 m³/an est de 590,37 € (sur la base du tarif au 1^{er} janvier 2018), toutes taxes comprises (564,10 € au 1^{er} janvier 2016)
Soit pour 120 m³/an : 4,92 €/m (4,70 €/m³ en 2016).

Sur ce montant, 86 % du coût TTC reviennent à la collectivité et 14 % pour les taxes.



TRANSPARENCE



Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.

www.services.eaufrance.fr

QUALITE DE L'EAU (1)



Extrait du RPQS 2017



2017

TERRITOIRE

2 300 habitants
3 300 abonnés

Le service d'eau potable du SIVOM d'AEP et d'ASSAINISSEMENT de SAINT BRICE regroupe 20 communes.
La population desservie est de 6 267 habitants (6 208 habitants en 2016)
L'eau est distribuée à 3 034 abonnés (2 999 abonnés en 2016).



EXPLOITATION

Délegataire en affermage
Décret n° 61 011 2004
Arrêté préfectoral n° 2012 2020

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



PRODUCTION

Forage, captage, forage
Forage
Sources : D'Aguerre
Forage

La ressource est propre au syndicat et est constituée d'un forage et de sources, qui ont produit, en 2017, 577 800 m³ d'eau (en 2016, 539 295 m³), traitée grâce à 1 station de déferri-sation et une désinfection au chlore gazeux.



DISTRIBUTION

208 km de réseau
500 km de réseau
100 m³ de réseau
100 m³ de réseau
100 m³ de réseau
100 m³ de réseau

En 2017 les abonnés domestiques ont consommé 386 077 m³ (+1 % par rapport à 2016) soit en moyenne 169 litres par habitant et par jour (+ 0,2 % par rapport à 2016)
Pertes en eau de 191 723 m³ = fuites (pour partie inévitables) et besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs ...), le rendement du réseau pour 2017 est de 70,1 % (73,7 % en 2016 et 67,2 % en 2015).



QUALITE

100 % des paramètres physico-chimiques mesurés
100 % des paramètres bactériologiques mesurés

Le bilan 2017 fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour 100 % des paramètres physico-chimiques mesurés et 100 % des paramètres bactériologiques mesurés.



La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation

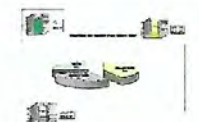
PRIX

100 % des paramètres physico-chimiques mesurés
100 % des paramètres bactériologiques mesurés

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Le coût d'une facture d'un abonné domestique consommant 120 m³/an est de 283,30 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2018), toutes taxes comprises (252,08 € au 1^{er} janvier 2017).
Soit pour 120 m³/an : 2,36 €/m³T.T.C. (+12,4 % par rapport à 2017).



Sur ce montant, 39 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement des équipements, 36 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 25 % du coût TTC.



TRANSPARENCE

100 % des paramètres physico-chimiques mesurés
100 % des paramètres bactériologiques mesurés

Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.

QUALITE DE L'EAU (2)



PLV : 00208587 page : 1

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE
Pôle santé publique et santé environnementale
Service santé environnementale

Destinataires

- SAUR FRANCE
MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX SAINT BRICE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT BRICE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DELEGATION TERRITORIALE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT SAINT BRICE

Prélèvement	00208587	Commune	SAINT-BRICE
Unité de gestion	0028 SYNDICAT SAINT BRICE	Prélevé le :	jeudi 11 octobre 2018 à 09h10
Installation	UDI 000479 SAINT BRICE	par :	LABO LDA33 - VILLATARSANA
Point de surveillance	S 0000001031 BOURG	type visite	D2
Localisation exacte	ECOLE - CUISINE	lieu habituel	ECOLE

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	22,4 °C		25	
Chlore libre	0,04 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,04 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306
Type d'analyse : ND2 Code SISE de l'analyse : 00211827 Référence laboratoire : INC/09300/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg(Pl)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	820 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,036 mg/L		0,1	
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L	0,5		
FER ET MANGANESE				
Fer total	17 µg/L		200	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Antimoine	<0,5 µg/L	5		

QUALITE DE L'EAU (3)

PLV : 00208587 page : 2

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
Cadmium	<0,5 µg/L	5		
Chrome total	<0,5 µg/L	50		
Cuivre	0,015 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	<0,5 µg/L	10		
Sélénium	7,2 µg/L	10		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	<0,1 µg/L	0,5		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES				
Acrylamide	<0,1 µg/L	0,1		
Epichlorohydrine	<0,1 µg/L	0,1		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES				
Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/L	0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/L	0,1		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/L	0,1		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/L	0,1		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L	0,1		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/L	0,1		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	23,1 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00208587)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 30 octobre 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN

TRAVAUX (1)

REALISATIONS

La deuxième tranche d'assainissement de la commune, secteur de la Garosse, a été achevée début 2018. Les riverains ont maintenant 2 ans pour se connecter.

Le chauffage de "l'ancienne maison d'hôte" a été rénové.

Un nouveau matériel de sonorisation de la salle des fêtes a été acheté. Il sera installé début 2019.

Les fenêtres de la cuisine de la salle des fêtes ont été remplacées par un équipement en matériaux modernes.

PREVISIONS

Profitant de l'extension de notre cimetière, l'idée de créer un columbarium a été exposée. Cela répond d'ailleurs à une demande actuelle.

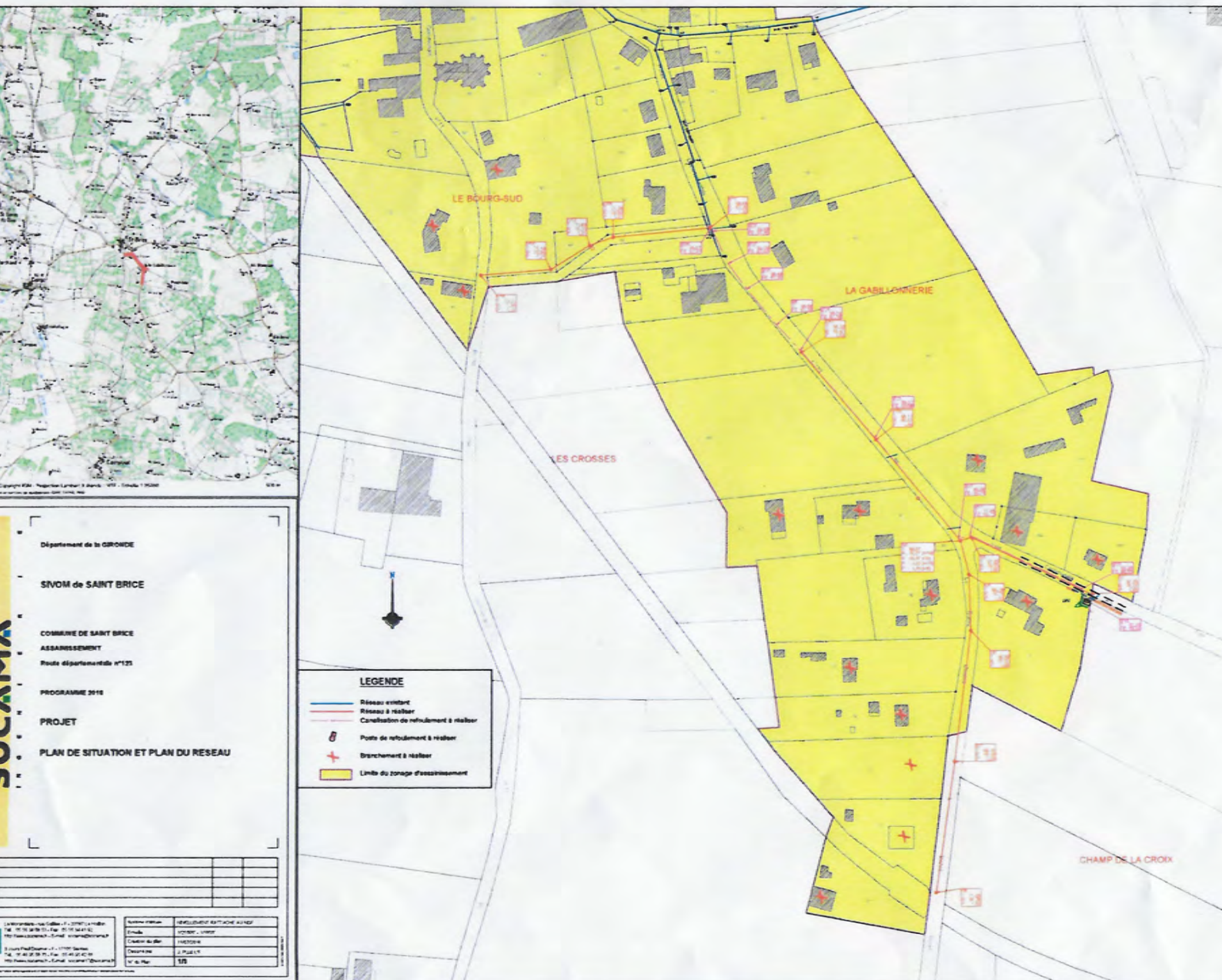
Différents types d'aménagement sont à l'étude.

TRAVAUX (2)

La troisième tranche de l'assainissement de la commune a été entamée en décembre 2018 pour la partie étude et administrative. Elle se terminera vers la fin du premier trimestre 2019.

Elle connectera, par la D123, le réseau existant dans le bourg jusqu'à la piste cyclable

Une réunion d'information à l'intention des riverains concernés sera organisée par la commune.



ETAT CIVIL

- NAISSANCE: aucune

- MARIAGES :

Félicitations à :

- Monsieur Michel CASTANDET et Mademoiselle Sylvie DELVECCHIO se sont unis le 13 Janvier 2018 à Saint Brice.

- DECES :

Nous ont quittés:

- Madame Monique, Léonie, Suzanne GUESPIN domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédée le 15 Janvier 2018 à Bazas.

- Madame Helene, Aimee RASTIER domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédée le 24 Janvier 2018 à Saint Brice.

- Madame Paulette DARNICHE domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédée le 01 Février 2018 à Saint Brice.

- Monsieur Robert LEGLISE domicilié à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédé le 30 Mars 2018 à Saint Brice.

- Monsieur Jacques PANCHE domicilié à 4, les troubleries à Saint Brice est décédé le 18 Mai 2018 à La Réole.



La maladie a eu raison de ta force et de ton énergie.
Tu as conservé ton sourire et ta bonne humeur jusqu'aux derniers moments.
Ta participation à l'équipe du conseil municipal a toujours été très constructive et très appréciée.
Nous ne t'oublions pas.

- Madame Christiane, Marie-Rose GUILLAUME domiciliée 3, lieu dit semens à Saint Brice est décédée le 29 Juin 2018 à La Réole.

- Madame Clothilde DE SOUZA domiciliée 32 bourg nord à Saint Brice est décédée le 15 Août 2018 à Saint Brice.

- Madame Germaine, Marie QUEYRON domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédée le 08 Novembre 2018 à Langon.

- Monsieur Christian JEAN domicilié à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédé le 21 Novembre 2018 à Langon.

REGLES DE SAVOIR VIVRE

Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.

Code pénal : R 623-2

Plus généralement et plus simplement, en fait, il suffit d'appliquer la règle bien connue:

« Ma liberté s'arrête ou commence celle d'autrui. »

déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, date de la révolution française. .

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2019

SAINTE-BRICE



ordures
ménagères



déchets
recyclables

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le mercredi
- déchets recyclables : le mercredi



Pensez à sortir
vos bacs la veille
de leur ramassage



Une question ?

Les services de l'USTOM sont à
votre écoute au 05 57 84 00 20
contact@ustom.fr



USTOM
TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

Déc. 2018	12	26	12	26	
Janvier	9	23	9	23	
Février	6	20	6	20	
Mars	6	20	6	20	
Avril	3	17	3	17	
Mai	4*	15	4*	15	29
Juin	12	26	12	26	
Juillet	10	24	10	24	
Août	7	21	7	21	
Septembre	4	18	4	18	
Octobre	2	16	2	16	30
Novembre	13	27	13	27	
Décembre	11	28*	11	28*	

* ces dates correspondent au rattrapage des 1er mai et 25 décembre, fériés

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

ACCUEIL COMMUNAUTE DE BRIGADE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	08H00 à 12H00 MONSEGUR	14H00 à 18H00 MONSEGUR
MARDI	08H00 à 12H00 SAUVETERRE	14H00 à 18H00 SAUVETERRE
MERCREDI	08H00 à 12H00 PELLEGRUE	14H00 à 18H00 PELLEGRUE
JEUDI	08H00 à 12H00 SAUVETERRE	14H00 à 18H00 SAUVETERRE
VENDREDI	08H00 à 12H00 MONSEGUR	14H00 à 18H00 MONSEGUR
SAMEDI	08H00 à 12H00 MONSEGUR	14H00 à 18H00 MONSEGUR
DIMANCHE	09H00 à 12H00 SAUVETERRE	15H00 à 18H00 SAUVETERRE
FÉRIÉS	09H00 à 12H00 MONSEGUR	15H00 à 18H00 MONSEGUR

Un passage piéton en trompe-l'œil

SAINT-BRICE Un dispositif novateur a été mis en place sur la RD 671. La duperie durera-t-elle ?

La route départementale 671, qui relie Sauveterre-de-Guyenne à Créon, est très fréquentée. Elle est pourvue d'une chaussée particulièrement rouillante, qui incite certains conducteurs indisciplinés à faire entorse aux diverses limitations de vitesse. A priori le fait n'est pas rare dans la traversée du bourg avec les risques qui en découlent pour les riverains.

Face aux nombreuses sollicitations, la municipalité a décidé de prendre le taureau par les cornes pour inciter les usagers à lever le pied. « Il passe plus de 3 000 véhicules par jour dans l'agglomération. Beaucoup de conducteurs traversent le bourg trop vite. Certains même à très vive allure sans même songer à la dangerosité de leur comportement. Surtout qu'il y a

un commerce et le groupe scolaire », explique le maire Serge Duru.

Les élus municipaux avaient le choix entre plusieurs possibilités pour sécuriser le bourg. Ils ont choisi la plus novatrice.

En trois dimensions

« Les ralentisseurs c'est vrai que ça calme les ardeurs des adeptes de la vitesse, mais nous n'en voulions pas pour deux raisons. D'abord à cause du bruit. Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un bourg, donc avec des habitations tout au long de la route. Il n'était donc pas question d'imposer de telles nuisances sonores aux riverains. Ensuite nous sommes en zone viticole. Chaque fois qu'un tombereau à vendan-



Le passage piéton paraît surélevé pour mieux faire ralentir. P.1.

ges franchit un ralentisseur, il perd une petite quantité de récolte. Ecrasée sur la route, celle-ci devient glissante avec les risques que ça peut représenter pour les automobilistes. Alors nous avons opté pour un passage piéton en 3 D. C'est un système en trompe-l'œil qui fait croire que ce passage protégé est surélevé. Ce qui

pousse les conducteurs à freiner. C'est très novateur, je crois que c'est le premier qui a été posé dans le département », précise le premier magistrat. Un second va être installé d'ici la fin du mois dans le sens Créon - Sauveterre. Entre ces deux passages, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Patrick Izaut

Cette réalisation a été complétée par d'une limitation de vitesse à 30km/h sur 100m de part et d'autre de l'école. La sécurité des enfants est primordiale.

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

Il est à noter que la date limite des inscriptions sur les listes est le 31 mars 2019

La commune va s'équiper en ce début d'année d'un site internet communal que vous pourrez consulter sur saint-brice33.fr

Il évoluera régulièrement, vous y trouverez divers renseignements ainsi que des liens vers d'autres administrations.

De plus nous pourrons vous informer par mail ou SMS d'événements comme par exemple coupures d'eau, d'électricité, festivités, décès, Mais pour cela il vous faudra impérativement vous enregistrer sur le site en laissant vos coordonnées.

N'hésitez pas à joindre le secrétariat de mairie pour toute information.

INFORMATIONS DIVERSES

Le syndicat responsable de l'entretien du réseau d'eau potable et de l'assainissement a réalisé en 2018 environ 2,3 km de remplacement de canalisation d'eau.

Il s'agit principalement sur la D230 entre Gornac et Sauveterre et sur D671 entre la zone industrielle et Sauveterre.

Il s'agit prioritairement des liaisons présentant des taux de casse les plus importants. Globalement le réseau a plus de 50 ans. Un plan de rénovation a été défini, le coût en est très important.

Afin de maintenir la disponibilité de la distribution d'eau, même en cas de panne majeure (source, château d'eau,...), un deuxième réservoir tampon de 500m³ a été mis en service.

La société gestionnaire du réseau est la SAUR. Son marché arrivera à son terme en 2020. Il est donc essentiel de prévoir dès maintenant son remplacement. La procédure de marché public est longue.

L'équipement des écoles se poursuit.

Les enseignants ont souligné la possibilité d'utiliser la projection vidéo pour différentes applications. Deux vidéos projecteurs ont été mis en place dans les écoles de Castelveil et Saint Brice. Coirac possédait déjà sont propre équipement.

C'était la rue de l'église dans les années 1900

Heureusement que les arbres devant l'église n'existent plus. Leur enlèvement a été effectué dans les années 1980



vue du côté sud



vue du côté Nord